



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-090**

EN DATE DU : **24 NOVEMBRE 2025**

### **EVOLIS 23 – ÉVOLUTIONS DE LA MISSION VOIRIE**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle polyvalente de Champsanglard, selon convocation le 18 novembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Sylvain DUQUEROIX a été désigné Secrétaire de séance.

#### **PRÉSENTS (20) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

#### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs**

Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI  
Céline DARVENNE donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS  
Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON  
Éveline MOULIN donne pouvoir à Martine LALANDE  
Florence ROUSSILLAT donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU

#### **ECXUSÉS (2) : Monsieur et Madame**

Adrien MOREAU et Hélène PILAT

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	20	25	25	25	0

Monsieur le Président présente le travail mené par Evolis 23 pour une évolution de la mission voirie avec notamment la réalisation d'un audit par un cabinet extérieur puis la proposition aux communes concernées de différents scénarios avec plusieurs rencontres pour en débattre. Il / Elle indique qu'un scénario final d'évolution a été retenu en comité syndical le 23 septembre 2025 et reposant principalement sur

- La suppression d'une contribution finançant le syndicat, assise sur les travaux réalisés, remplacé par une contribution assise sur la population, finançant le syndicat et incitant à la réalisation de travaux
- La limitation des interventions en prestations aux seuls adhérents
- Des efforts de pilotage et de productivité
- La sortie de 21 communes de la mission voirie et pour 19 d'entre elles du syndicat

Il présente les projets de statuts adoptés par le comité syndical d'Evolis 23 traduisant ces changements ainsi que la liste des communes ayant demandé leur retrait accepté le paiement du droit de retrait calculé par le syndicat.

Monsieur le Président propose donc au conseil

- D'approuver les nouveaux statuts correspondant à ce changement
- D'autoriser le retrait du syndicat des communes de

- ◆ ARRENES
- ◆ AUGERES
- ◆ AULON
- ◆ AZERABLES
- ◆ BAZELAT

- ◆ BENEVENT L'ABBAYE
- ◆ BETETE
- ◆ BUSSIERE SAINT GEORGES
- ◆ CHAMBORAND
- ◆ CLUGNAT
- ◆ GENOULLAC
- ◆ JOUILLAT
- ◆ MALLERET BOUSSAC
- ◆ NOUZERINES
- ◆ NOUZIERES
- ◆ SAGNAT
- ◆ SAINT LAURENT
- ◆ SAINT VICTOR EN MARCHE
- ◆ SOUMANS

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire,

1. **APPROUVE** les nouveaux statuts d'Evolis 23 traduisant les évolutions de la mission voirie, et qui sont annexés à la présente délibération
2. **APPROUVE** la sortie au 01/01/2026 du syndicat des communes listées ci-dessus.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus**  
**Pour Extrait Conforme**  
**Le Président,**  
**Guy MARSALEIX**



**Le secrétaire de séance**  
**Sylvain DUQUEROIX**